Ecolo Fléron

FLERON EN TRANSITION – QUESTIONNAIRE élections communales 2018.

*« Suite à d’importantes réflexions au sein du Réseau des Villes en Transition, nous aimerions poser dix questions aux candidats se présentant aux prochaines élections communales. C’est donc à leur tête de liste que nous nous adressons.*

*Tout comme notre mouvement, notre démarche n'est nullement partisane. Nous comptons publier (mailings, réseaux sociaux, presse, etc..) vos réponses sans les modifier ni même les commenter et les mettre en parallèle avec les réponses des autres formations se présentant dans notre commune.*

*Nous vous demandons de répondre avant le 31 Août. Au-delà de cette date, nous indiquerons «aucune réponse reçue» dans la colonne vous concernant. Pour plus de lisibilité, nous vous demandons également de bien vouloir limiter vos réponses à environ 500 caractères par question.*

*Comme précisé plus haut, nous ne commenterons pas vos réponses. Nous estimons que le citoyen est assez grand pour se faire sa propre idée, notre but n'est que d'orienter une partie du débat pré-électoral vers des sujets qui nous préoccupent et non pas de désigner un candidat ou une formation ayant notre préférence.*

*Même si, en fin de comptes, vous pourriez être amené à constituer des coalitions, nous vous demandons de faire l’exercice intellectuel de répondre comme si vous obteniez la majorité absolue (quitte à préciser des priorités, des conditions sine qua non, ....)*

*En vous remerciant d’avance pour votre participation »*

*\* \* \* \**

1. Comment en tant qu’élu, pensez-vous intégrer le concept de zéro-déchets dans l’administration communale et les activités (festives, sportives, culturelles ou autres) que la commune organise ou promeut ?
**Réponse :** réalisation d’une charte « zéro déchets », soumise à l’approbation du Conseil Communal. Mais ce processus politique n’est pas une garantie de succès. Expérience faite lors de cette législature pour le Commerce Equitable, la charte est peu respectée. Pour palier à cela, nous proposons de la préparer avec tous les services pour créer une réelle adhésion du personnel. Par ailleurs, la Wallonie impose désormais aux communes de réaliser un Plan Stratégique Transversal en début de législature... C’est une opportunité à saisir !
2. Comment en tant qu’élu, envisagez-vous d’intégrer les citoyens dans certaines décisions en cours de mandature , (consultations avec ou sans initiative citoyenne, interpellations, audit, budget participatif, etc,...) Dans quels domaines de compétence communale envisagez-vous de le faire ?
**Réponse :**- A Fléron, il existe déjà des processus participatifs. Exemples :
 - ECOLO a mis en place le droit d’interpellation du citoyen au CC
 - En aménagement du territoire ; nous organisons des réunions d’information en début de projet en plus des enquêtes publiques obligatoires et la CCATM est une commission citoyenne active dont les avis comptent.

- Nous souhaitons en plus :
 - un conseil des jeunes et un conseil des aînés
 - un budget participatif à l’attention des comités de quartier et associations pour des réalisations concrètes (voir Enghien).
 - mise en place d’outils de dialogue au quotidien entre les élus et les citoyens (page communale FB, Betterstreet,...)
3. Comment en tant qu’élu, pensez-vous soutenir les producteurs locaux, professionnels ou amateurs et les circuits courts de distribution de leurs produits ? **Réponse :**- listing, soutien aux groupements d’achat, commandes pour la commune,... ET
- cahier des charges pour des repas scolaires bio, locaux et équitables
- produits locaux et équitables pour les différentes cafétérias de la RCA et la nouvelle maison urbaine
- mise à disposition de 2 terrains communaux pour des maraichers dans le cadre de la Ceinture Alimentaire Liégeoise : 1. Pré des Grimonprés (synergies possibles pour la gestion du parc) ; 2. prés le long de la Zone de Loisir (synergies possibles avec les jardins communautaires existants)
- terrains d’autres pouvoirs publiques sur la commune (province, société wallonne du logement...)
4. Comment en tant qu’élu, pensez-vous aider les agriculteurs à se dégager de l’emprise qu’a l’agro-industrie dans leurs pratiques quotidiennes afin d’atteindre une plus grande autonomie alimentaire sur le plan local et régional.
 **Réponse :**- Fléron compte un très petit nombre d’agriculteurs > orienter ceux-ci vers des associations plus régionales (Plateau de Herve). On constate déjà des initiatives de diversification ou de transformation de productions locales, fromages, jus de fruit, sirop, ...
- Le plan communal Energie Climat (Convention des Maires 2030) comporte un volet biomasse à l’attention des agriculteurs.
- Fléron fait désormais partie du projet de développement provincial « Entre Vesdre et Meuse » dans lequel des initiatives collectives se préparent, comme la valorisation de la biomasse (lisier, broyat) pour la production d’énergie verte.
5. Comment, en tant qu’élu, pensez-vous sensibiliser, dès le plus jeune âge, les écoliers, étudiants, personnes en formation mais également le grand public dans des matières telles que les économies d’énergies, la diminution de la surconsommation, l’alimentation saine pour l’homme et son environnement, favoriser la transmission des savoirs, développer les valeurs de coopération, etc... ? **Réponse :**- A Fléron, il existe actuellement un grand dynamisme dans les divers échevinats pour l’organisation de réunions, conférences, voyages, visites,... On peut y intégrer les objectifs énoncés dans la question, via le Plan Stratégique Transversal désormais imposé à toutes les communes par la Wallonie
- Le PAEDC (Plan d’Actions en faveur de l’Energie Durable et du Climat) voté à l’unanimité au conseil communal va être mis en application pendant cette nouvelle législature et sera un bon outil de sensibilisation et d’actions pour tous.
6. Comment, en tant qu’élu, pensez-vous réduire la dépendance de la commune et de ses habitants aux ressources énergétiques non renouvelables (production locale photovoltaïque, hydraulique, éolien, biomasse...), isolation des bâtiments (administration, écoles, habitations sociales etc.), achat de véhicules dits propres, nouvelles formes de transports en commun, etc... ? **Réponse :** Un PAEDC (Plan d’Actions en faveur de l’Energie Durable et du Climat) a été voté au conseil communal à l’unanimité il y a quelques mois. Nous avons donc une ligne de conduite pour répondre à ces objectifs. Pour y arriver il faut veiller à garder au sein de l’administration au moins une personne qui ne s’occupe que de cela.
7. Comment, en tant qu’élu, pensez-vous intégrer des clauses relatives aux thématiques présentées ci-dessus dans les appels d’offre de marchés publics (fournitures de biens et services, travaux, achats, etc...) ? **Réponse :**- C’est également via le Plan Stratégique Transversal que l’on peut amener un grand nombre d’agents communaux à intégrer ces thématiques dans leurs missions et cahiers des charges.
- Un responsable administratif (directeur général ou son adjoint, ou un agent spécifique pour la coordination des marchés publics), veillera plus particulièrement à cet aspect. Tout marché public présenté au collège ou conseil communal pour validation sera accompagné d’une note circonstanciée sur cette thématique).

**THEMATIQUES LOCALES**

*« Contrairement aux questions précédentes qui ont été élaborées collectivement par différentes initiatives de transition belges, les deux dernières concernent des spécificités locales »*

8. Vu les spécificités de notre commune en matière de mobilité centrale, comment, en tant qu’élu, pensez-vous améliorer, réduire, fluidifier le trafic au coeur de Fléron ?

**Réponse :**
- En préambule, précisons que les problèmes de mobilité ne sont pas spécifiques à notre commune. Il s’agit bien d’un problème général de toute agglomération. La politique du tout à la voiture de ces dernières années ne permet plus à chacun de se déplacer, et pourtant c’est un droit. Il y a donc un grand mouvement de transition à engager au niveau de la mobilité. La mobilité est gérée à plusieurs niveaux :

* **Agglomération liégeoise**:
	+ Un Plan Urbain de Mobilité de l’agglomération est en cours de finalisation et sera mis à enquête publique ce mois de novembre par le gouvernement wallon.
	+ Le tram liégeois, enfin confirmé, va aussi impacter positivement la mobilité à Fléron. Citons entre autre les investissements programmés par la Wallonie pour que le TEC 10 deviennent une ligne à Haut Niveau de Services, en connexion avec le tram.
	+ Pour Fléron, nous soutenons la proposition de techniciens de la région de supprimer la berme centrale avenue des Martyrs pour réaliser un grand espace plus ouvert et limité à 30km/h.
	+ Plusieurs itinéraires de délestage partiel de l’avenue des Martyrs sont aussi en projet dont la nouvelle route entre les rues du Bay-Bonnet et Bureau.
* **Commune** : un Plan Intercommunal de mobilité a été réalisé en 2009 (Fléron, Beyne, Soumagne) et nous le mettons en application partout où possible. Celui-ci signale d’emblée que « c’est compliqué » et qu’il n’y a pas de solution miracle... Plusieurs mesures y sont préconisées comme diversifier les modes de déplacements. Nous nous y attachons en développant les modes doux :
	+ en aménageant le RAVEL et ses accès aux quartiers.
	+ aménagements des rues pour les cyclistes, (SUL, P vélos...)
	+ Pour les piétons, nous mettrons en place enfin un « plan trottoirs », avec investissements communaux.
	+ L’entretien des sentiers est aussi une priorité ainsi que des aménagements de sécurité (rampes, escaliers,...) et la tolérance zéro pour le stationnement des voitures sur les trottoirs.
	+ Pour les nouveaux quartiers, nous avons imposé dans les permis d’aménager les rues intérieures en espace partagé, limitées à 20km/h.
	+ Des plans mobilité à réaliser dans les écoles, administrations et entreprises pour aider à diversifier ses modes de déplacement.
	+ La maison urbaine en cours de construction rue de Magnée le long du Ravel sera aussi un centre info et services mobilité.
* **Le Masterplan du centre de Fléron** comporte aussi un volet parkings et des accès aux commerces sans devoir traverser Fléron.
* **Pour une meilleure qualité de vie dans les quartiers existants**, nous proposerons de limiter la vitesse à l’intérieur des quartiers partout à 30km/h et d’y réaliser des aménagements spécifiques. Pour les rues de liaison entre quartiers, nous maintiendrons le 50km/h avec contrôle de vitesse par radars. Les rues de liaison sont définies dans le PICM, à ne pas confondre avec les itinéraires de raccourcis à travers les quartiers qui seront bien à 30km/h.

9. Vu les spécificités de notre commune en matière l’appauvrissement des commerces du centre et des centres commerciaux environnants, comment, en tant qu’élu, pensez-vous ramener des commerces locaux au coeur de notre commune ?
 **Réponse :**

En préambule, précisons que les problèmes des nodules commerciaux anciens comme le nôtre ne sont pas spécifiques à notre commune. Il s’agit bien d’un problème général de mal développement. La politique du tout à la voiture et de la création de grands centres commerciaux concurrence les centres villes. Néanmoins, le SEGEFA (ULg) classait Fléron comme centre commerçant qui a encore bcp de vitalité.

En 2013, nous avons actualisé l’étude du développement commercial de Fléron, préalablement à l’établissement du Masterplan. Parmi les recommandations :

* Réaliser des espaces publics attractifs, donner envie de venir se promener à Fléron
* Créer une place conviviale à la place du parking de l’ancienne gare
* Construire au centre quelques plus grandes surfaces commerciales pour de grandes enseignes qui attiraient les clients aussi vers les plus petits commerces
* Créer des logements au centre ville
* Limiter drastiquement le développement des commerces de vêtements, chaussures, etc en dehors du centre.
* ...

C’est cette ligne de conduite qui est suivie dans le cadre du Masterplan Ravel/Centre et pour tous les permis au centre de Fléron.

Nous soutenons les produits locaux, le commerce équitable, les initiatives alternatives, la culture...

* établissement d’un relais avec les Ecolab liégeois pour soutenir et encourager l’installation de nouveaux projets commerciaux et de services à Fléron
* parrainage des nouveaux commerces, pour cibler les spécificités de l’espace commerçant fléronnais et du potentiel de clientèle. (> diminution de la rotation)
* gestion de la maison urbaine par une structure alternative ou partenariat d’économie sociale.
* Intégration de l’art dans la rue : Stickers d’artistes sur les vitrines en attente, mobilier design, évènements culturels intégrés au centre commerçant...

Nous nous opposons toujours farouchement au projet de création d’un méga centre commercial à Soumagne (Central Piazza) et au projet de liaison autoroutière CHB qui augmentera le trafic au centre de Fléron (sic étude d’incidence) par effet d’appel des 3 échangeurs situés sur notre commune.